

Les infos

Vendredi 30 Novembre 2007



LE POUVOIR DE DIRE NON ?

S'agit-il d'un tournant de la politique sociale avec l'arrivée de la nouvelle DRH ? La question mérite d'être posée, tant les négociations salariales vont à contre-courant du discours sur le pouvoir d'achat et le besoin de syndicats « forts » : nous proposer de négocier la répartition de 4 millions d'euros pour 2008, autant dire que les organisations syndicales sont les derniers supplétifs, mais certainement pas des « partenaires sociaux ». Supplétifs aussi pour contourner l'obligation légale de suppression des écarts. Comme pour le handicap, un accord avec les syndicats les exonérera de tout risque : d'où la proposition tout aussi creuse de consacrer 700000 euros à la « réduction des écarts salariaux »... une misère au regard des besoins comparée à d'autres montants, rémunération des dirigeants, variable, bonus, dividendes, etc.

MÉMOIRE DURABLE

À deux pas des 3 tours SG de la Défense, symboles de milliers d'emplois et de puissance financière, vivent les habitants d'autres tours, sur la commune de Nanterre... Construites dans les années 70, les tours « nuages » sont en terre communiste. Elles sont peuplées par ces jeunes de banlieue qui effraient tant le bourgeois. Saluons donc la « Charte d'engagement territorial » signée par la DRH, Anne Marion Bouchacourt, avec la municipalité de Nanterre, particulièrement dans son

volet « insertion ». Quand les médias font à nouveau recette « des émeutes » des banlieues, la chose est d'autant plus digne d'intérêt. Malheureusement, il ne s'agit une fois de plus que d'une initiative de la « Comm » ! En effet, ce volet est vide de contenu concret. Il y en a bien des jeunes de banlieue, qui travaillent dans les tours de la SG, mais ils font partie des bataillons de précaires et de régies, c'est-à-dire des salariés de la sous-traitance, taillables et corvéables pour le plus grand profit de leur employeur et de la maison. Nous le savons, puisque nous avons fait intégrer nombre d'entre eux avec l'appui du procureur et d'une procédure pour « délit de marchandage » ! Qui se souvient aujourd'hui que les banques ont été un outil d'intégration dans les années 70 pour les jeunes sans diplôme issus des milieux populaires ? Ils étaient recrutés avec le brevet des collèges en CDI et formés au CAP Banque par le centre de formation de la profession. Alors quand nous avons lu sur RH Online que la DRH avait signé avec Nanterre pour l'insertion, on s'est dit qu'il était temps de reparler de l'article 12 de l'accord formation signé en juillet 2006. L'article 12 a été rédigé en partie par la CGT qui en avait fait une condition de sa signature. L'idée était de faire au moins l'expérience avec quelques dizaines de jeunes de moins de 26 ans sans diplôme et sans travail d'un contrat de professionnalisation adapté. Histoire de prouver qu'ils pouvaient eux aussi avoir leur chance. Un an et demi après, l'article 12 n'est toujours pas appliqué, alors forcément, quand la DRH fait de la comm sur l'insertion, ça nous énerve et on a envie de lui dire : « ta signature, elle vaut quoi ? »...

NOISETTE D'HONNEUR

... au patron de SGAM, Alain Clot, ça ne mérite pas plus, qui a « différé » la soirée de fin d'année pour cause d'incertitudes sur les marchés !!! Il faut, dit-il, une « gestion rigoureuse des frais généraux ». Décidément, c'est Noël en juillet pour tous ! Ridicule.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT